

**Juillet 2006 à mai 2007**

## **CONCERTATION REGIONALE - Centre de ressources et de développement pour le spectacle Vivant en Bretagne**

**Coordination de la concertation : Dominique Orvoine  
Conseil régional de Bretagne - Direction de la Culture**



De juillet 2006 à mai 2007, la Région Bretagne et l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication – DRAC) ont mis en place une démarche de concertation, en étape préalable à la création d'un Centre de ressources et de développement du spectacle vivant en Bretagne. Cette concertation a été confiée à Dominique Orvoine, sous l'autorité de la Direction de la Culture du Conseil Régional.

300 artistes, responsables des lieux culturels et des établissements d'enseignement et de formation, acteurs des domaines de la musique, de la danse et du théâtre ont participé à une réflexion collective qui a permis de recueillir une matière riche d'indications.

Les enjeux complexes liés à cette nouvelle structure ont pu être précisés : inscrire l'artistique au cœur du projet, et ouvrir le plus largement possible les espaces de collaboration et de croisement entre les disciplines, les organismes et les réseaux d'acteurs présents en Bretagne et à l'extérieur de la région.

Les missions et fonctions de conseil et d'accompagnement du prochain Centre régional sont alors pressenties selon trois grands axes : Projets artistiques, réseaux et territoires / Métiers, formation et vie professionnelle / Information et transmission des ressources.

**En conclusion de ces travaux, présentés aux acteurs en avril 2007, l'assemblée régionale a voté le principe de la création d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle. L'EPCC Spectacles Vivant en Bretagne sera créé en 2008.**